

Le 1% « eau et assainissement » en Hauts-de-France

Baromètre 2021
de l'action internationale
dans les domaines de l'eau
et de l'assainissement





01

Le 1% solidaire

L'accès à l'eau dans le monde

L'accès à l'eau dans le monde est une problématique qui reste importante en 2021. Selon l'OMS, environ 2,1 milliards de personnes (soit 30% de la population) n'ont pas accès à l'eau potable, et 60% ne disposent pas d'assainissement géré en toute sécurité en 2017.

L'accès à l'eau peut avoir un impact sur la santé, l'alimentation, les conditions d'éducation et être la cause de conflits. À l'heure actuelle, plus de 2 milliards de personnes ont un accès réduit aux ressources en eau douce et d'ici à 2050, au moins une personne sur quatre vivra probablement dans un pays touché par une pénurie chronique ou récurrente d'eau douce. La sécheresse affecte certains des pays les plus pauvres du monde, aggravant la faim et la malnutrition.

La loi Oudin-Santini

Pour pallier à ces enjeux dans le domaine de l'accès à l'eau, la loi Oudin-Santini autorise les collectivités, syndicats et agences de l'eau, depuis 2005, à consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ce domaine. 82 collectivités territoriales appliquant le 1% solidaire prévu par la loi Oudin-Santini ont été recensées en France en 2017.

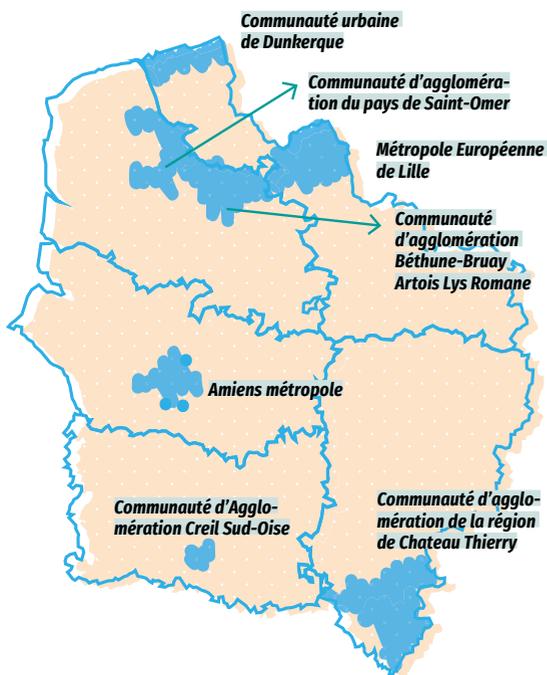


Les modalités mises en œuvre

La loi Oudin-Santini donne aux intercommunalités et aux EPCI un rôle prépondérant dans la coopération décentralisée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. La loi permet effectivement d'appréhender la solidarité internationale de manière plus locale. Ce n'est pas seulement une affaire de gouvernants, les plus petits territoires peuvent aussi contribuer à leur échelle à des actions solidaires. Cette loi permet donc à la France de s'investir dans l'aide au développement en finançant des actions au Sud, mais aussi en éduquant les populations au Nord quant à l'urgence actuelle : « une action de solidarité au sud, c'est aussi une action de sensibilisation et d'information au nord, l'occasion d'organiser des débats, des animations, des journées de l'eau... ».



02 L'engagement des collectivités territoriales



Panorama, profil, motivation et freins

Dans le cadre d'une action internationale de solidarité, une collectivité territoriale peut choisir de mener une ou plusieurs actions dans le même temps, de manière bien distincte ou à contrario de façon complémentaire. Ce choix s'effectue en fonction de ses objectifs et de la stratégie définie en conséquence.

L'engagement des collectivités territoriales des Hauts-de-France sur les enjeux d'accès à l'eau potable et d'assainissement commence à se développer petit à petit mais reste à développer, les champs d'actions en termes de solidarité et d'urgence climatique étant de plus en plus nombreux. Lianes Coopération souhaite impulser une réelle dynamique régionale de solidarité sur ces thématiques à travers le monde afin de mieux connecter expertise locale et enjeux internationaux. Par la promotion de ce système décentralisé d'action internationale nous souhaitons réinscrire les collectivités territoriales au centre de l'agenda mondial des Objectifs de Développement Durable adoptés par les Nations Unies.

En région Hauts-de-France, encore peu de collectivités territoriales utilisent cet outil du 1% solidaire permis par la loi Oudin-Santini. Cependant, de nouveaux EPCI s'engagent chaque année dans ce domaine à l'international en soutenant des projets portés par des acteurs de leur territoire (comme la MEL) ou par des ONG d'envergure nationale (comme la CAPSO).

À noter, également certaines communautés de communes, comme Creil Sud-Oise, utilisent le 1% eau pour soutenir les actions de leurs communes membres. D'autres comme Amiens métropole agissent dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sans toutefois mobiliser le 1%. Enfin, d'autres comme la région de Château-Thierry ont reçu des délégations étrangères et entamé un travail de renforcement des compétences.

03 Les associations actives

Lianes Coopération recense 56 associations régionales travaillant dans le domaine de l'accès à l'eau dans le monde: ONG, petites asso, professionnalisées ou non, elles ont chacune un impact différent et des zones de coopération différentes.

On observe un point focal sur la métropole Lilleoise et dans une moindre mesure sur Amiens et le bassin minier. La publication régulière de ce baromètre permettra d'évaluer l'impact de l'engagement des collectivités territoriales sur l'engagement des acteurs locaux.

Les compétences de ces acteurs sont variées et ils travaillent sur 21 domaines d'intervention plus spécifiques: adduction d'eau potable, assainissement, gestion des équipements, gouvernance de l'eau, gestion des eaux de surface,...

Lianes Coopération propose accompagnement et suivi pour les associations qui souhaitent initier de nouvelles actions dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Le réseau propose des rendez-vous personnalisés mais également des publications, des ateliers collectifs, des outils de travail...



04

Focus sur deux projets

ACVA

Un service public de l'eau et de l'assainissement au Cap-Vert

L'association Cap-Vert Amiens et Amiens métropole travaillent de concert dans le cadre d'une coopération décentralisée avec l'île de Santa Catarina au Cap-Vert.

Depuis plusieurs années, ils travaillent au renforcement des services publics locaux en soutenant les investissements d'une part mais également en appuyant un travail sur la qualification des personnels et la gouvernance de l'eau.

Les actions ont permis le raccordement d'une centaine d'habitations, la mise en service d'un forage et d'une station de pompage, des visites des agents amiénois du service eau au Cap-Vert et l'accueil de Cap-verdiens à Amiens pour des missions de renforcement de capacités et d'échanges.



SEED

Innover pour l'assainissement en Argentine

Dans les banlieues de Buenos Aires, le quartier de la victoria est un quartier « spontané » situé en bordure d'une zone marécageuse. Les maisons sont sur pilotis et ne disposent d'aucun assainissement ni public, ni privé. Y construire des fosses septiques ou des égouts s'y avèrerait totalement contreproductif.

L'association SEED et son partenaire Otro Modo accompagnent les habitants de ce quartier dans la réalisation d'un système d'assainissement collectif associant traitement individuel des eaux usées et lagunage collectif en vue de réduire l'impact des pollutions sur les nappes phréatiques affleurantes.

La spécificité de ce projet repose d'une part dans le choix d'un premier traitement des eaux par une action bactériologique anaéro-bique puis d'un traitement par phytoépuration et d'autre part par un traitement différencié des eaux « noires », « grises » et pluviales grâce à 3 systèmes d'évacuation des eaux.

05 Les projets dans le monde

Analyse des projets

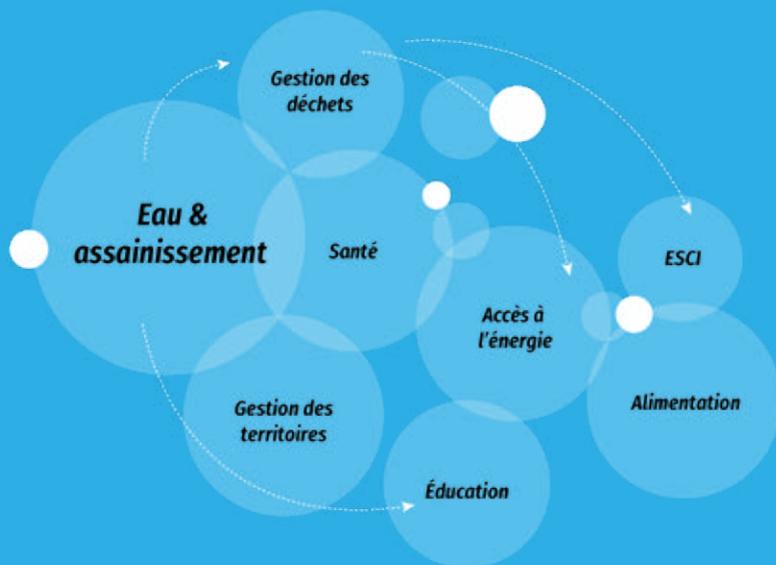
Pays

La plupart des projets recensés par Lianes Coopération dans le domaine de l'accès à l'eau et de l'assainissement sont situés sur un arc ouest-africain partant du Cap-Vert au Bénin, en passant par le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Togo.

De manière plus anecdotique, plusieurs projets ont démarré ou sont réalisés en Argentine, Haïti, au Cambodge ou au Maroc.

Sous-thématiques

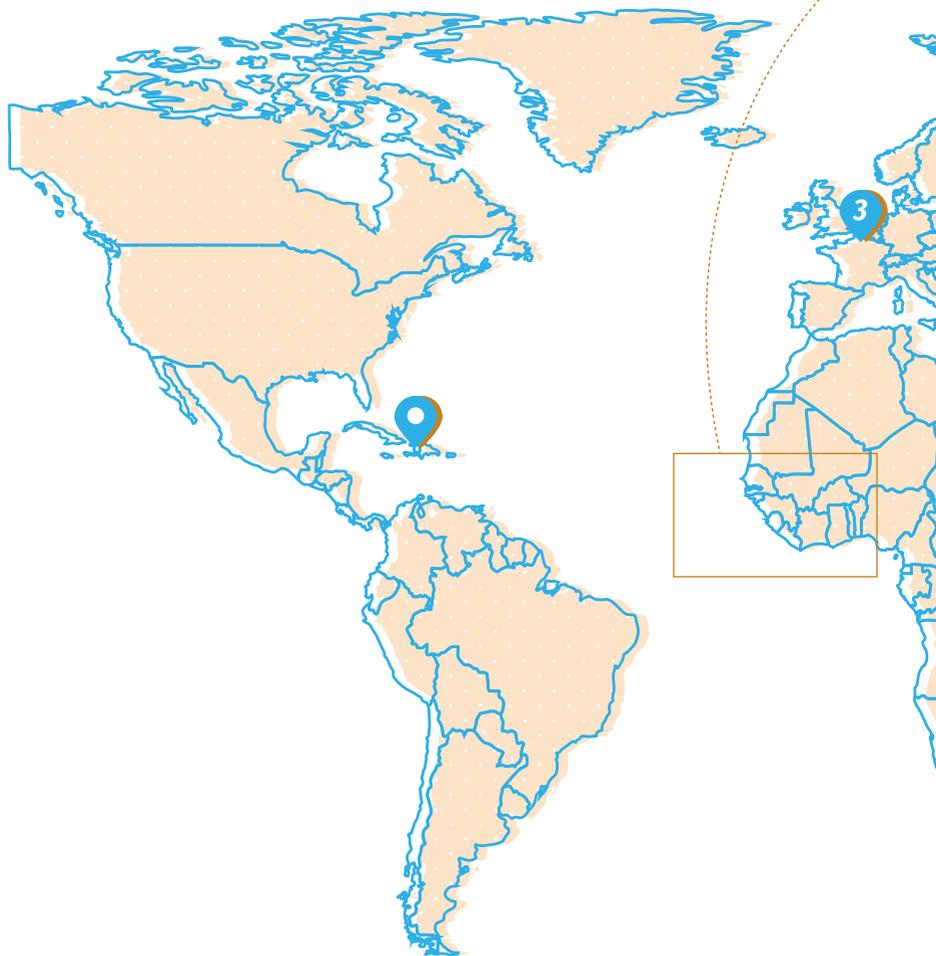
La thématique principale des projets observés est bien sûr «l'accès à l'eau et à l'assainissement». Cependant, ces projets abordent d'autres thématiques de manière connexe telles que la gestion des déchets, l'accès à l'énergie, l'environnement, l'agriculture, la souveraineté alimentaire, la santé, l'éducation, l'éducation à la citoyenneté mondiale, la gestion des territoires, l'habitat, l'emploi ou encore la croissance économique.

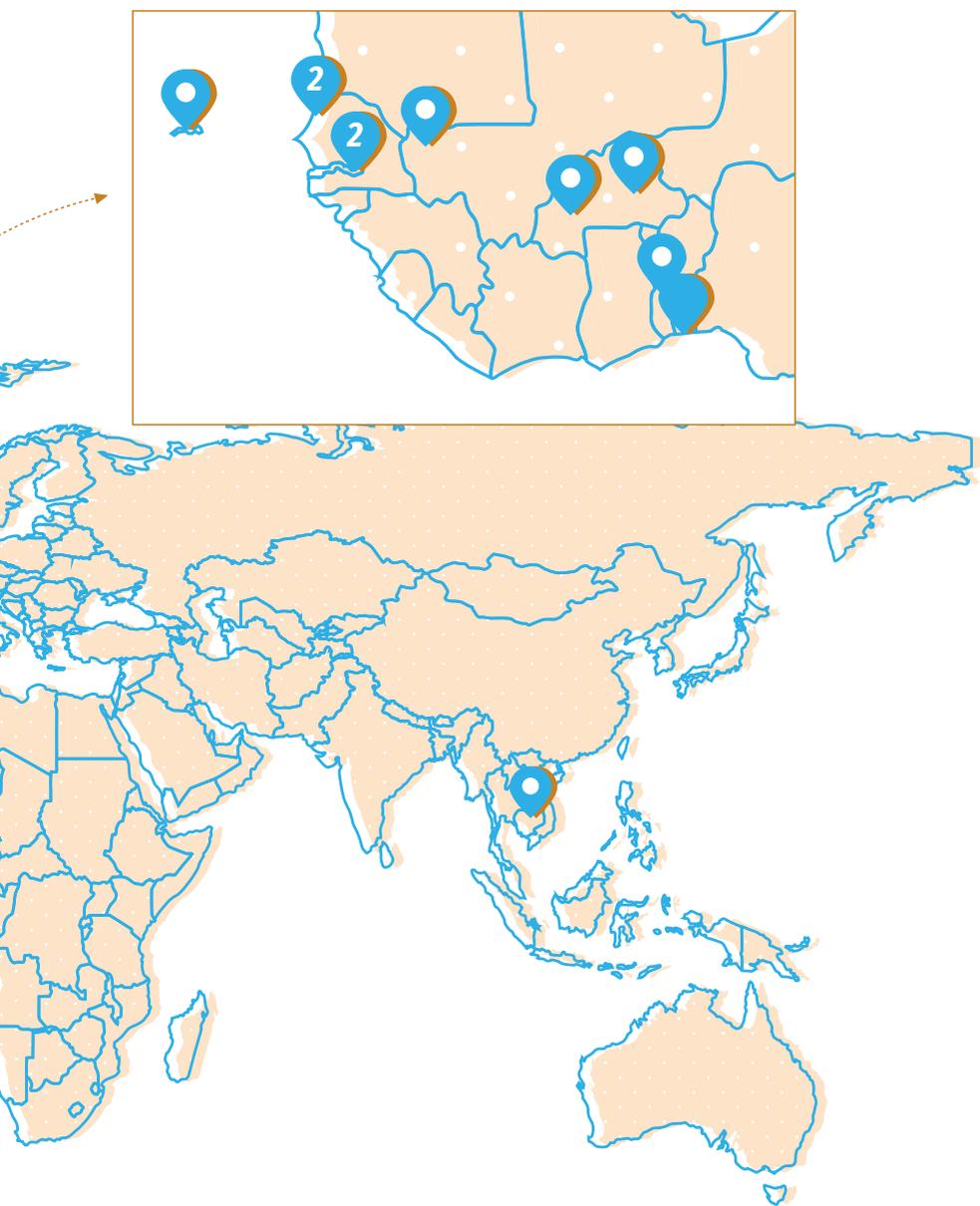


Focus Jeunesse

Parmi les principaux objectifs des projets recensés dans le domaine de l'eau, on trouve une volonté de sensibiliser les jeunes et les populations locales aux enjeux de la gestion de la ressource et aux pratiques d'hygiène. De leur faire prendre conscience que l'eau est un bien commun fragile qu'il faut protéger, tout comme l'environnement.

Beaucoup de projets ont pour objectif d'offrir un accès à l'eau potable et aux blocs sanitaires en contexte scolaire, en développant des infrastructures permettant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ils souhaitent également contribuer à la hausse de la fréquentation scolaire, notamment celle des jeunes filles, en améliorant les conditions sanitaires en milieu scolaire.





06

Témoignage de collectivités territoriales



**François
Decoster, Maire
de Saint-Omer,
Pas de Calais**

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

« Nous avons souhaité avoir une responsabilité et un engagement vis-à-vis de l'eau, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer mais également à l'international avec notre dispositif du Fonds Eau. Depuis 2016, nous dédions en effet 1 euro par an et par habitant ; c'est une contribution modeste mais qui permet un « effet levier » permettant d'accompagner les projets de nos partenaires et de contribuer à notre échelle à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. En 5 ans, outre les actions d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté dans le Pays de Saint-Omer, ce sont déjà 70 000 personnes qui ont bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de vie au niveau de l'accès à l'eau et à l'assainissement, grâce aux 52 projets dans 21 pays et aux 31 partenariats mis en place. »



**Franck Gonsse,
Conseiller commu-
nautaire délégué
aux affaires mari-
times et portuaires
et Coopérations
internationales**

Communauté Urbaine de Dunkerque

« La création du Fonds Eau du Dunkerquois, appelé aussi FED, s'inscrit dans la volonté de la Communauté urbaine de Dunkerque, de l'Agence de l'eau Artois-Picardie et du Syndicat de l'eau du dunkerquois d'unir leur force afin d'optimiser leurs interventions dans le domaine de l'eau à l'international. En choisissant de se concentrer sur les zones de coopération du territoire dunkerquois, le fonds devrait nous permettre de réaliser des projets plus ambitieux avec nos partenaires internationaux. Grâce à une procédure simplifiée et des moyens mutualisés, il améliorera également la réponse des acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs propres projets. Le fonds eau sera lancé dans les prochaines semaines avec pour principale idée d'améliorer l'accès à l'eau des populations dans une perspective de sobriété et de justice. »

07

Les pistes pour avancer

Délibérer sur le 1%

Toutes les collectivités compétentes dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ainsi que leurs regroupements (syndicats, ...) et leurs délégataires peuvent délibérer en faveur d'une contribution pouvant atteindre 1% de leur budget annexe dans le cadre de la loi Oudin-Santini.

Les modalités d'utilisation de ce 1% sont à définir par la collectivité: projets de coopération décentralisée, soutien aux ONG, participation



à un fonds de soutien, partenariats, ... Lianes Coopération a pour rôle d'appuyer les collectivités dans l'écriture et la mise en œuvre de leurs délibérations.

Accueillir une délégation étrangère ou effectuer une mission d'expertise

De nombreuses collectivités dans le monde sont demandeuses d'échanges d'expertises entre élus et techniciens. Plusieurs programmes d'appui permettent d'une part de faciliter la mise en relation avec des partenaires et d'autre part d'appuyer financièrement des premières missions.

Le programme EXPE-CT permet de recenser les compétences des collectivités françaises afin de répondre aux sollicitations de leurs homologues étrangères sous la forme de missions d'expertises.

Soutenir un projet sur le territoire

De nombreux acteurs associatifs sont impliqués dans des projets d'accès à l'eau partout en Hauts-de-France. Lianes Coopération recense et appuie ces acteurs, le réseau facilite leur mise en relation.

Les collectivités dans leur rôle de cheffes de files peuvent également mobiliser les entreprises, les associations et les établissements de leurs territoires pour enclencher de nouvelles dynamiques. Lianes Coopération se propose d'appuyer ces dynamiques de territoire.

08 Contacts

Vous souhaitez un appui pour un projet dans les domaines de l'eau et de l'assainissement? Que vous soyez une collectivité, une association ou une entreprise, de nombreux appuis sont à votre disposition.



Lianes Coopération

**Le Réseau Régional
Multi Acteurs de la coopération internationale
en Hauts-de-France**

Lianes Coopération a pour mission d'observer, d'accompagner, de mettre en réseau et d'informer les acteurs de la coopération en Hauts-de-France. Avec 2 bureaux à Amiens et Lille, il s'agit d'un acteur local et territorialisé de l'accompagnement.

Contact

Nizar Yaiche - animateur
partenariat et réseaux
E-mail: n.yaiche@lianescooperation.org
Tél. 07.78.59.01.88



PS-Eau

**Le réseau français
des acteurs engagés
pour l'accès à l'eau**

PS-Eau vous propose une expertise technique et de terrain pour assurer la qualité de vos projets à l'international. Le réseau propose un accompagnement des projets et un ensemble de ressources à destination des porteurs de projets et des autorités locales.

Contact

Guillaume Aubourg - Directeur adjoint
E-mail: aubourg@pseau.org



Agence de l'Eau

**Un établissement public
pour l'eau, la biodiversité et le littoral**

Les 6 agences de l'eau s'engagent pour l'eau en France mais aussi à l'étranger. L'agence de l'eau apporte un soutien à la fois technique et financier à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales.

Contact

Christine Dericq - Responsable action internationale et politique jeunesse
E-mail: c.dericq@eau-artois-picardie.fr